

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL***

Date de la convocation 28 août 2008 L'an deux mil huit, le quatre septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Chantal DECROIX, Maire.

Date d'affichage 28 août 2008 Etaient Présents : Mme Decroix, Mme Duvivier, M. Beucher, M. Vanderpert, M. Fleutry, M. Demarais, M. Jardot, M. Dubuc.

Nombre de conseillers formant la majorité des membres en exercice.

en exercice	11	
Présents	8	Absents excusés : M. Vatelier, Mme Lakièvre
Votants :	10	pouvoir à Mme Duvivier, Mme Joly pouvoir à Mme Decroix.

Mme Duvivier a été élue secrétaire.

OBJET :

Tarif Garderie année scolaire 2008.2009

Le Maire rappelle que le tarif actuel de la garderie est de 2 € le matin et 2 € le soir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'élever le tarif de la garde de 0.10 €, ce qui porte le tarif de la garde à 2.10 € le matin et 2.10 € le soir.

Pour extrait conforme
Le 4 septembre 2008

Le Maire,